

PV du Conseil Municipal du 03/03/2021

Présents : Luc Mabilde, Dirk Eberhard, Eulalie Pinto, Antoine Baratier, Marie-Laure Ruiz, Marie Sarda, Vincent Llorens, Michael Jung, Mathieu Santini,

Procuration : Pierre Chevenard pour Eulalie Pinto

Excusée : Cécile Boismard

Secrétaire de séance : Marie Sarda

Ordre du jour :

1) Approbation des comptes administratifs 2020 : M14 général, cantine et lotissement du Casal puis M40 eau et assainissement

Après avoir présenté les différents budgets, Me la Maire et sa procuration sont sorties

- **M14 général** :

Dépenses de fonctionnement 2020 – 303 112,47 euros

Recettes de fonctionnement 2020 + 250 301,91 euros

Subventions à recevoir 2020 +35 393,15 euros

Déficit fonctionnement 2020 – 17 417,41 euros

Excédent de fonctionnement antérieur (2019) + 184 009,62 euros

Excédent de fonctionnement total + 166 592,21 euros

Dépenses d'investissement 2020 – 18 006,56 euros

Recettes d'investissement 2020 + 78 448,92 euros

Excédent investissement 2020 + 60 442,36 euros

Déficit investissement antérieur (2019) – 66 811,83 euros

Déficit investissement total - 6 369,47 euros

vote 7 voix pour et une abstention

- **Cantine** :

Dépenses de fonctionnement 2020 – 47 986,72 euros

Recettes de fonctionnement 2020 + 35 107,40 euros

Déficit de fonctionnement 2020 – 12 879,32 euros

Excédent antérieur de fonctionnement (2019) + 17 584,46 euros

Excédent à reporter fonctionnement 2021 + 4 705,14 euros

Dépenses d'investissement 2020 = 0 euros

Recettes d'investissement 2020 + 3 951,77 euros

Déficit antérieur (2019) – 3 545,46 euros

Excédent à reporter investissement 2021 + 406,31 euros

Vote 7 voix pour et une abstention

- **Lotissement du Cazal :**

Le total cumulé est de 4 995 euros (dépenses architecte et géomètre)

Vote 6 voix pour et 2 abstentions

- **M40 eau et assainissement :**

Dépenses d'exploitation 2020 – 60 713,69 euros

Recettes d'exploitation 2020 + 45 742,06 euros

Déficit d'exploitation 2020 – 14 971,63 euros

Excédent d'exploitation antérieur (2019) + 49 084,44 euros

Excédent d'exploitation à reporter 2021 + 34 112,81 euros

Dépenses d'investissement 2020 – 32 836,29 euros

Recettes d'investissement 2020 + 36 545,26 euros

Excédent d'investissement 2020 + 3 708,97 euros

Excédent d'investissement antérieur (2019) + 55 127,93 euros

Excédent à reporter 2021 + 58 836,90 euros

Vote 7 voix pour et une abstention

2) Approbation des comptes de gestion 2020 : M14 général, cantine et lotissement du Cazal puis M40 eau et assainissement

- M14 général 9 voix pour et une abstention
- Cantine 9 voix pour et une abstention
- Lotissement du Cazal 8 voix pour et 2 abstentions
- Eau et assainissement 9 voix pour et 1 abstention

Affectation des résultats 2020 :

Le report 2021 en fonctionnement sera de $166\,592,21 - 6\,369,47 = 160\,222,74$ euros afin d'éponger le déficit d'investissement

Vote 9 voix pour et une abstention

3) Indemnités de l'assurance concernant le sinistre du préau

En cas de dégradation de biens communaux (par exemple bris de glace dans la salle communale, endommagement de muret communal par un véhicule) la commune déclare le sinistre à son assurance.

Afin que la commune puisse encaisser le dédommagement versé par son assurance, le conseil municipal autorise à l'unanimité me la Maire à encaisser les recettes liées aux indemnités d'assurance pour tous les sinistres

Vote oui pour à l'unanimité

4) Lotissement du Cazal

- autorisation pour faire venir un géomètre qui modifiera le parcellaire
- autorisation pour demander des devis pour les travaux

Report de ce point au prochain conseil municipal

5) Bâche à incendie de Besse : autorisation pour effectuer les travaux

Vote oui pour à l'unanimité pour que me la Maire demande d'autres devis

6) Contrat aidé budget principal

Arrêt du contrat aidé de l'employé municipal au 22 avril prochain,

Vote oui pour à l'unanimité pour demander un autre contrat aidé à partir de cette date

7) Demande de subvention à la région pour une étude de faisabilité de toitures photovoltaïques sur la commune

Michael nous présente le dossier : vote oui pour à l'unanimité solarisation des toitures communales et soutien à l'association pour le projet ENRCC

8) Questions diverses

- 5 hectares 46 d'arbres ont été coupés à blanc sur le col de Festes : le dossier a été transmis à l'association AIRE car il est interdit dans l'Aude de faire des coupes rases au delà de 4 hectares d'un seul tenant
- formation des élus : 3 thèmes résilience alimentaire (Antoine et Eulalie sont inscrits), comprendre le budget et comprendre les échelons territoriaux
- concours de peinture : terre de passage aimerait le faire à Festes cette année (septembre prochain) : une réunion est prévue à la mairie avec Eulalie, Michael et Marie Laure le 12 mars prochain

Fin de la séance à 23 h 30